



## Agir pour l'Environnement et le Développement Durable

Locaux associatifs – 10 rue Hegel - 29200 BREST

Tel – Fax : 02.98.49.53.92 – Courriel : ae2d.29@gmail.com

Site : <http://www.ae2d.infini.fr>

Association agréée au titre de la protection de l'environnement pour le Finistère.

Association lauréate du trophée Développement Durable 2006.

Monsieur Pierre Maille  
Président du Conseil Général du Finistère  
32 boulevard Duplex  
29000 Quimper

Brest, le 4 janvier 2007

Objet : demande de création d'une commission  
locale d'information du démantèlement  
de la centrale nucléaire de Brennilis

Monsieur le Président,

Après avoir pris connaissance de la loi n° 2006-686 du 13 juin 2006 relative à la transparence et à la sécurité en matière nucléaire, nous nous sentons concernés par l'application de cette loi, notamment en tant que membre de l'Observatoire du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis, ce qui nous conduit à vous demander, concernant Brennilis, **la création** de la Commission locale d'Information conformément aux dispositions de cette loi et plus particulièrement celles de l'article 22 qui dit :

“la Commission locale d'Information est créée par décision du Président du Conseil Général du département dans lequel s'étend le périmètre de l'installation...”

La création de cette commission doit être, à notre avis, menée dans l'urgence, compte tenu :

- de faits survenus dans le déroulement du démantèlement de cette centrale (cf. diverses communications, internes ou externes à l'observatoire, dont vous avez pu prendre connaissance)
- de résultats d'études et d'analyses réalisées par des laboratoires révélant des “ surprises ”, (situation radiologique “atypique” selon l'exploitant EDF), ...

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux et de notre considération distinguée.

Les co-Présidents  
Roger Abiven et Alain Le Suavet